

## Tournoi qualificatif régional aux CCHS juniors

Date et lieu : Dimanche 16 novembre 2025 à Corgémont

### Equipes inscrites

|                   |                            |
|-------------------|----------------------------|
| U23 Inter Filles  | VBC Porrentruy             |
| U20 Inter Filles  | Volley Espoirs Biel-Bienne |
|                   | VBC Porrentruy             |
|                   | VBC La Vendline            |
| U18 Inter Filles  | Volley Espoirs Biel-Bienne |
|                   | Volley Franches-Montagnes  |
| U16 Inter Filles  | Volley Espoirs Biel-Bienne |
|                   | VBC Tramelan               |
|                   | VBC Porrentruy             |
|                   | Volley Franches-Montagnes  |
| U23 Inter Garçons | Volleyboys Bienne          |
|                   | VBC Delémont               |
| U20 Inter Garçons | VBC Porrentruy             |
|                   | Nidau Volley               |
| U18 Inter Garçons | Volley Espoirs Biel-Bienne |
| U16 Inter Garçons | Volley Espoirs Biel-Bienne |
|                   | Nidau Volley               |

Les équipes suivantes sont qualifiées d'office pour les CCHS juniors :

- U23 Inter Filles VBC Porrentruy
- U18 Inter Garçons Volley Espoirs Biel-Bienne

Pour les U20 Inter Filles il y a deux places de disponible.

Pour les U16 Inter (filles et garçons) il y a 4 places de disponible pour la 1<sup>ère</sup> journée CHS. Les matchs sont joués pour définir les classements.

# Règlement

Les règles habituelles et officielles de Swissvolley 2025-2026 sont appliquées, avec les particularités suivantes, **contraignantes** :

❖ Comme lors des tours officiels du CHS juniors, tous les matches se jouent en deux sets gagnants, les deux premiers à 25 points, l'éventuel 3<sup>e</sup> à 15 points.

❖ Matches gagnés 2 : 0 ➔ 3 pts; Matches gagnés 2 : 1 ➔ 2pts au gagnant et 1 pt au perdant.

❖ Selon les dispositions de l'article 32 RV SV al 4, les classements sont établis selon les critères suivants : 1) nombre de victoires ; 2) points ; 3) set-average ; 4) point-average ; 5) confrontation directe.

❖ Si l'horaire ne peut pas être respecté, la durée entre deux matches, une fois la feuille de match de la rencontre précédente terminée, est fixée à 15 minutes. Sauf lors de changements de catégories, où la durée est fixée à 30 minutes.

❖ Trois doubles licences sont autorisées dans le 2<sup>e</sup> club uniquement dans les catégories masculines. Les équipes féminines, dès les tournois qualificatifs régionaux aux CCHS juniors, ne sont pas autorisées à aligner de joueuse avec une double licence dans un autre club.

❖ Pour les premiers matches des différentes catégories, le protocole ordinaire à 15 minutes s'applique. Dès les 2<sup>e</sup> séries de matches par catégorie, le protocole est limité à 8 minutes (2 x 3 min de smashes + 2 min de services ; l'arbitre siffle le tirage au sort à H-9).

❖ Une feuille de match officielle est remplie pour chaque match. Les équipes fournissent une copie de la liste d'engagement, avec les No de maillots des joueurs/euses, en autant d'exemplaires qu'il y aura de matches à disputer, comme pour tout match officiel. Les listes d'engagement seront agrafées aux feuilles de match. La liste d'engagement doit être préparée pour chaque match sur VolleyManager.

❖ Un joueur/une joueuse ne peut jouer que dans une seule équipe

❖ L'organisateur inscrit le résultat du match sur VolleyManager.

❖ L'organisateur s'occupe de collecter puis d'envoyer les feuilles de match à la responsable des compétitions, et assure la bonne continuité de la compétition.

## Arbitrage

- ◆ Un seul arbitre est convoqué par match, quelle que soit la catégorie.
- ◆ Les arbitres sont responsables de la vérification de l'identité des participants et des démarches administratives d'après-match sur VolleyManager.
- ◆ Les arbitres se conforment aux règlements en vigueur et aux particularités décrites ci-dessus (intervalles-temps entre les matches, durée des protocoles, etc)
- ◆ Les arbitres sont indemnisés par les équipes avant chaque match, à raison de Fr. 40.- par match.
- ◆ Ils ne fournissent plus de quittance, sauf demande express des équipes. Les frais de déplacement, refacturés solidairement aux clubs participants, seront remboursés a posteriori.

## Planification du tournoi

| <u>heure</u> | <u>salle 1</u> | <u>équipe 1</u>   | <u>équipe 2</u> | <u>salle 2</u> | <u>équipe 1</u> | <u>équipe 2</u> |
|--------------|----------------|-------------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| <b>09:00</b> | U16 filles     | VEBB              | VBC Tramelan    | U16 filles     | VBC Porrentruy  | VFM             |
| <b>10:15</b> | U16 filles     | VEBB              | VBC Porrentruy  | U16 filles     | VBC Tramelan    | VFM             |
| <b>11:30</b> | U16 gars       | VEBB              | Nidau Volley    | U20 filles     | VEBB            | VBC Porrentruy  |
| <b>12:45</b> | U16 filles     | VBC Tramelan      | VBC Porrentruy  | U16 filles     | VEBB            | VFM             |
| <b>14:00</b> | U18 filles     | VEBB              | VFM             | U20 filles     | VBC Porrentruy  | VBC Vendline    |
| <b>15:15</b> | U20 filles     | VBC Vendline      | VEBB            | U20 gars       | VBC Porrentruy  | Nidau Volley    |
| <b>16:30</b> | U23 gars       | Volleyboys Bienne | VBC Delémont    |                |                 |                 |

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent tournoi.

SVRJS  
Sylvie Vuille  
Responsable du championnat